

CCT: Conseil communautaire

Centre Salvandy un mot qui fait peur que certain voudrait voir disparaître des débats et des projets touristiques

Le match de rugby France-Roumanie avait débuté déjà depuis dix minutes quand le président décidait de clore les débats l'ordre du jour étant épuisé. Un peu plus de deux heures de débats entrecoupés d'interruption de séance et de vote à bulletins secrets pour ce conseil communautaire de rentrée.

Une absence plusieurs fois mentionnée lors de débats concernant l'avenir de l'OTT : celle du président de l'Office du tourisme de la Ténarèze, le maire de Mouchan, Christian Touhé Rumeau, qui était excusé et avait donné procuration.

Si le premier quart des exposés n'a pas apporté de commentaires, c'est celui sur "l'adoption du plan d'action tourisme" qui a animé la séance.

L'implantation de l'OTT fait débat

Dans ce plan d'action intervient les souhaits de l'office du tourisme, de la communauté de communes et les exigences liées au grand site Flaran-Baïse-Armagnac.

Depuis plusieurs années l'implantation de la structure touristique est loin de faire l'unanimité avec un premier projet par l'ancienne majorité dans la cour des cloîtres, rapidement abandonné au vu des contraintes et des protestations.

Le centre Salvandy malgré la dénégation de certains conseillers communautaire est bien le plan retenu par l'actuelle présidence qui prévoit un plan de réhabilitation de l'immeuble conjointement avec la réfection des allées Charles de Gaulle par la municipalité de Condom.

Le vote sur le plan d'action tourisme partagé prévoyait un financement à hauteur de 4 millions d'euros : « ce n'est pas un projet, mais une programmation pour donner un signal fort aux investisseurs et financiers » expliquait le président Gérard Dubrac à son auditoire et en particulier à Maurice Boison qui refusait de donner un blanc sein au président sans avoir en main toutes les données du projet. Refusant d'entendre raison, il demandait un vote à bulletins secrets, malgré la volonté du président de retirer l'alinéa lui donnant l'autorisation de signer « tous les documents pour mener à bien cette opération ». Un plan qui outre l'espace d'accueil à l'épicentre de Condom, trouvé trop excentré pour certain, concernait les autres sites Larressingle, Fourcès ou Valence-sur-Baïse, ou tel Montréal qui accueillerait un espace oeno-tourisme, que d'autre aurait bien vu dans la capitale de l'armagnac Eauze.

Malgré tout l'exposé fut adopté après le dépouillement du vote donnant 24 oui pour 17 non et une abstention.

Montréal aura une zone de loisirs bio

En suivant, le réaménagement de la zone de loisirs de Montréal amenait une opposition pour un calendrier pmal adapté, la CCT s'engageant avant la mise à disposition par convention du site de la commune à a Communauté de communes : le mot « sera » est bien noté et malgré ce futur, le maire de Montréal, Gérard Bezzera, s'est engagé à ce que son conseil adopte cette convention. Un calendrier que Maurice Boison trouve « bizarre » Des discussions qui ont amené le mot de « chantage », le débat a fait diversion et a failli s'enliser dans les stations d'assainissements avant de passer au vote et à l'adoption. La commune de Montréal ayant à sa charge l'entretien et la gestion de la zone.



Le centre Salvandy deviendra-t-il un passage obligé pour les touristes ?